Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE ACDPM BAIE DE SOMME du 29 avril 2023 à 15H00

Les membres du Conseil d'administration et les adhérents de l'association, après avoir été invités par courrier, courrier électronique, affichage et par publication sur le site Internet de l'Association ainsi que la page Facebook, se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 29 avril 2023 à 15h00 à l'Entrepôt des sels de Saint-Valery-sur-Somme.

Parmi les 250 personnes présentes, nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir entre autres, Mesdames Teintenier Vice-Présidente en charge de la biodiversité représentante de la région Hauts-de-France, Poupart Conseillère Régionale Hauts-de-France, Pion Présidente Chasseresses de France ainsi que Messieurs Chareyron Maire de Saint-Valery, Maquet Député, Taccoen Président Commission Environnement Région Hauts-de-France, Haussoulier Président du Conseil Départemental, Demarthe Maire d'Abbeville et Président Com d'Agglo Baie de Somme, Beauvarlet Conseiller Départemental, Butel Président de la Fédération des Chasseurs de la Somme, Soufflet Conseiller Régional, Lavoisier Directeur de la Fédération des Chasseurs de la Somme, Florin Conseiller du Président de la FDC 80, Lecomte Maire de Cayeux-sur-Mer et Président de la commission gibier d'eau à la FDC 80, Pilniak Secrétaire Général à la FDC80, Paris agent de la DGSI, Catez Président ACM Calaisis, Duponchelle Président de Rando-Nature en Somme, Hunaut adjoint au maire de Noyelles-sur-Mer.

15h20 - Le président N. BRUVIER remercie toutes les personnes présentes dans la salle. Il donne ensuite la parole aux élus :

M. CHAREYRON (Maire de Saint-Valery-sur-Somme) accueille l'assemblée et souhaite une bonne continuation à l'association.

M. MAQUET (Député) expose le travail fait à l'assemblée pour défendre la chasse.

M. TACCOEN (Président Commission Environnement Région Hauts-de-France) remercie les chasseurs qui ont participé à l'opération Hauts-de-France Propres.

Mme TEINTENIER (Vice-Présidente en charge de la biodiversité et représentante de la région) expose ses fonctions, assure son soutien aux chasseurs et reconnaît le travail effectué.

M. HAUSSOULIER (Président du Conseil Départemental) salue le travail local effectué par les chasseurs et confirme l'avancement du dossier de subventions pour la hutte pédagogique.

M. DEMARTHE (Président de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme) remercie également les élus et chasseurs présents. Il confirme l'attribution d'une subvention de 2500€ par la CABS. Il expose aussi le travail effectué au sein de la région pour la défense de la biodiversité. Il reconnaît le rôle important des chasseurs quant à la sauvegarde des milieux.

M. BUTEL (Président de la Fédération des Chasseurs de la Somme) confirme aussi l'attribution d'une subvention de 10000€. Il exprime son inquiétude quant aux attaques des anti-chasses qui mettent à mal l'avenir des milieux et de la chasse. Il remercie les élus pour leur travail et leur soutien.

Le Président remercie les différentes personnes qui apportent leur soutien et celles présentes dans la salle.

Le Président salue les autres personnes présentes qui n'ont pas pris la parole : Mmes POUPART Conseillère Régionale Hauts-de-France, PION Présidente Chasseresses de France, Mrs FLORIN Conseiller du Président FDC 80, DUPONCHELLE Président Rando-Nature en Somme partenaire de l'ACDPM Baie de Somme depuis 1995, SOUFFLET Conseiller Régional et Président des 3 Vallées, LAVOISIER Directeur FDC 80, PARIS RG, CATEZ Président ACM Calaisis, HUNAUT adjoint au Maire de Noyelles-sur-Mer.

Le Président cite les personnes excusées : Mrs SCHRAEN (Président FNC), BOURBIER (RG), le Maire de Lanchères, BLONDIN (Conseiller à la Mairie d'Abbeville), LAURENT (Président ACDPM Littoral Picard Sud) et Claude DELORY.

Le Président demande d'observer une minute de silence en hommage aux adhérents disparus et ouvre ensuite l'Assemblée Générale Ordinaire 2022/2023.

- **Rapport moral du Président**

Nicolas BRUVIER évoque la mise en place du nouveau comité depuis un an avec une jeune équipe dynamique et disponible. Il parle aussi du nouveau bail piloté par la Fédération des Chasseurs de la Somme et du travail remarquable de Nicolas DILLY et de Justine LIEUBRAY. Puis il passe la parole à Patrick ROY pour le bilan des travaux.

Patrick ROY expose le bilan des travaux et rappelle l'obligation de respecter les décisions administratives et les sanctions encourues (suites judiciaires, fermeture de hutte etc.).

2022/2023 :

98 dossiers

Dont 34 fauches

64 dossiers hors fauche

Dont 23 demandes de travaux sur hutte et abords

59 demandes de travaux sur mares et courants

3 clôtures

Pour 2023/2024 : 98 dossiers, 45 fauches et 53 engins.

Le Président remercie Patrick pour son engagement depuis plusieurs années au sein de l'Association et donne la parole ensuite à Jean-Paul LECOMTE.

Jean-Paul LECOMTE (Président Commission Gibier d'Eau FDC 80) expose la situation sur la grippe aviaire et remercie les chasseurs pour le respect des consignes durant l'épidémie. Il signifie également des menaces qui pèsent sur la chasse et les activités annexes. Il expose l'obligation d'être présent dans toutes les instances liées au milieu écologique.

Monsieur le Président confirme les propos de Jean-Paul et apporte quelques précisions puis il donne la parole à Jean PILNIAK.

Jean PILNIAK (Secrétaire Général FDC 80) expose les dangers sur la chasse notamment l'interdiction du plomb à cent mètres des nappes d'eau au lieu de trente mètres. Il rappelle que lors des 69 contrôles effectués lors de la fin de saison précédente, 34 PV ont été dressés pour cause du plomb. Il rappelle qu'il est maintenant interdit de porter du plomb sur soi. Il évoque la menace pour la chasse du dimanche. Au niveau de la sécurité, le moindre incident est maintenant médiatisé. En ce qui concerne l'alcootest, nous sommes en attente des textes.

Il parle des espèces de canards dites menacées (sarcelle, pilet, siffleur...) et l'importance des radars et des études scientifiques de l'ISNEA ou le OMPO. Nouveau danger en ce qui concerne les animaux détenus en cage (chanteuse, chien etc.). Affaire à suivre... Il précise bien que les vaccins seront effectués sur nos appelants que s'ils garantissent la tranquillité d'aller à la chasse sinon cela n'a aucun intérêt pour les chasseurs.

Il informe les adhérents que la déclaration des armes sur le SIA est reportée de juillet 2023 à décembre 2023 et que la formation décennale de sécurité aura lieu le samedi 17 juin 2023.

Le Président reprend la parole pour indiquer qu'après vingt-cinq ans de service, l'ancienne hutte pédagogique sera prochainement remplacée par une nouvelle en inox. Il remercie d'ailleurs tous les partenaires qui ont œuvré et soutenu ce projet.

- **Questions écrites**

Le Président expose ensuite les différentes questions qui sont soumises aux votes et insiste sur le désagrément que peut engendrer les trente minutes pour le voisinage.

Voici les 4 questions :

Question 1 : « Demande que les sociétaires puissent rentrer dans les installations 30 minutes après le coucher du soleil et qu'ils puissent sortir 30 minutes avant ? »

Question 2 : « Demande que les cages ne puissent se trouver à plus d'un mètre maximum au bord de mare ? »

Question 3 : « Pouvoir attacher 2 oies en plus sans être considéré comme gibier (ex : 8 gibiers + 2 oies) ? »

Question 4 : « Pouvoir sortir le matin 15 minutes avant le lever du soleil ? »

- **Rapport d'activités présenté par le Vice-Président David DUBOS**

Il énumère les différentes actions portées par l'association :

Festival de l'Oiseau – Semaine de la Citoyenneté - Salon des Migrateurs – Ouverture sur le DPM - Nettoyage de la baie avec les adhérents et avec les scolaires – Accueil des chasseurs à la hutte pédagogique (66 nuits occupées/24 annulées, 47 becs plats prélevés) – Soutien aux chasseurs de la Baie d'Authie – Accueil du centre aéré d'Arrest à la hutte pédagogique – Participation à la journée du patrimoine au collège de Saint-Valery-sur-Somme – Hommage à Monsieur Guy LEWIN – Pot de départ en retraite de Dominique SALESSE – Accueil de la classe de 5ème du collège de Saint-Valery à la hutte pédagogique – Opération Hauts-de-France Propres.

2085 adhérents pour la saison 2022/2023 soit : 1780 licences hutte/hutteau (avec 27 premiers permis et 14 femmes), 305 licences botte (avec 7 premiers permis et 4 femmes) et 160 licences temporaires.

Le nombre d'adhérents a baissé de 14 par rapport à la saison 2021/2022.

Cependant, la vente en ligne progresse encore, 774 licences vendues en ligne soit 113 en plus comparé à l'année précédente.

En ce qui concerne la garderie, seulement 12 procès-verbaux (1 personne sans permis de chasser et licence, 4 non-respects des horaires, 2 concernant les gibiers soit surnombre ou chilis et 5 pour le non-respect de la distance des cages) ont été dressé sur les 103 infractions au règlement intérieur relevées. 70 sorties dont 7 tournées de nuit ont été effectué par le service de garderie de l'Association (dont 1 tournée faite avec le président). 140 huttes ont été contrôlées sur les 161 du DPM !

Le Président revient sur certains points évoqués par David DUBOS notamment sur les PV, les contrôles, la sécurité, le SIA et le ramassage. Il donne les dates des prochaines manifestations : le prochain Salon des Migrateurs aura lieu les 8 et 9 juillet 2023, le nettoyage de la baie durant le mois de septembre 2023. Il remercie Wilfried QUEVAL pour son travail en tant que trésorier de l'Association.

- **Rapport financier présenté par Monsieur BOLLART**

Le compte de gestion fait apparaître un excédent de 10000€.
Les différents tarifs d'adhésion restent donc inchangés.

Le Président reprend la parole pour demander l'approbation des comptes à la salle ainsi que l'approbation des montants des cotisations (licence hutte/hutteau 65€, licence botte 50€ et licence temporaire 15€).

Approbations à l'unanimité.

- **Intervention d'Aurélien VALLÉ pour les prélèvements de la saison 2022/2023**

Aurélien indique que la saison 2022/2023 a été plus giboyeuse que la saison précédente.

159 carnets ont été rendus à l'ACDPM.

Total du prélèvement : 10547 gibiers prélevés dont 46 oies, soit 66,33 gibiers/hutte (moyenne raisonnable +1547 gibiers par rapport à la saison 2021/2022).

10989 nuits pour 16862 fusils, soit 0,95 gibier prélevé par nuit de hutte.

Le meilleur mois de cette année fut novembre avec un total de 2221 prélèvements.

Depuis de nombreuses années, la sarcelle d'hiver représente plus de la moitié des prélèvements (6345), suivi du canard siffleur (2117).

Pour les autres espèces :

- 835 Souchets
- 730 Pilets
- 258 Colverts
- 146 Chipeaux
- 38 Sarcelles d'Été
- 18 Milouins
- 12 Morillons
- 2 divers (Foulque et Poule d'Eau).

Puis Aurélien passe la parole à David RASSE.

- **Intervention de David RASSE pour le prélèvement des limicoles de la saison 2022/2023**

David RASSE commence d'abord par rappeler qu'il y a toujours très peu de retour des fiches limicoles. Sur 2085 adhérents, seulement 79 retours ! Afin de défendre au mieux cette chasse, il est impératif que tout le monde joue le jeu !

Total prélèvements : 566 limicoles sur les 79 fiches.

Le prélèvement des limicoles se répartie ainsi :

- 147 Bécassines des Marais
- 57 Huîtriers Pie
- 95 Chevaliers Gambettes
- 28 Courlis Corlieux
- 58 Vanneaux Huppés
- 35 Chevaliers Aboyeurs
- 50 Bécassines Sourdes
- 44 Pluviers Dorés
- 13 Pluviers Argentés
- 14 Bécasseaux Maubèches
- 10 Chevaliers Combattants
- 13 Barges Rousses
- 2 Chevaliers Arlequins

David explique ensuite que durant la saison 2023/2024, en partenariat avec la ligue des sauvaginiers français, l'Association va effectuer une collecte de limicoles. Une fois cette collecte terminée, les oiseaux seront analysés et étudiés (sexe de l'oiseau, âge...). Cette collecte a pour but d'apporter des éléments d'études à la ligue des sauvaginiers français afin de défendre au mieux cette belle chasse aux limicoles. En espérant que ce travail soit un jour récompensé...

Le Président reprend la parole, il insiste sur la nécessité de rendre les carnets de prélèvements et les fiches limicoles.

Il continue ensuite avec les modifications du règlement intérieur :

Article 5

Articles 8 et 17

Article 15

Article 22

Toutes les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Le Président insiste sur l'entretien et la sécurité des huttes.

Une question est posée concernant les chemins d'accès à la digue (rond-point de Noyelles, chemin de garde).

Michel TACCOEN prend la parole afin d'indiquer qu'il faut faire remonter les informations de terrain et surtout continuer à collecter des chiffres (radars, études…).

Nicolas BRUVIER laisse maintenant la parole à la salle pour les différentes questions. Le Président, M. PILNIAK ainsi que M. LECOMTE répondent aux questions des adhérents.

- **Résultats des votes**

Le Président donne les résultats des votes :

Question 1 : 66 OUI / 173 NON

Question 2 : 35 OUI/ 215 NON

Question 3 : 35 OUI/ 150 NON

Question 4 : 88 OUI/ 149 NON

Nicolas lève l'Assemblée Générale à 18h04 et invite les adhérents à partager le pot de l'amitié.

Le Secrétaire de séance

Mr Patrick Roy

Le Président

Mr Nicolas Bruvier